

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Lastoursville : deux bandits de grand chemin arrêtés puis écroués

D.M.
Koula-Moutou/Gabon

RANDY Jhonatan Doukougou alias Chat Waze, 19 ans, et Ance Graise Mandza Mbami, 24 ans, tous deux Gabonais, viennent d'être placés en détention à la maison d'arrêt de Koula-Moutou. Activement recherchés par les forces de sécurité de Moanda dans le Haut-Ogooué, c'est finalement à Lastoursville dans l'Ogooué-Lolo, qu'ils ont été interpellés.

Une source militaire proche du dossier indique que Randy Jhonatan Doukougou et Ance Graise Mandza Mbami étaient dans le collimateur des Officiers

de police judiciaire (OPJ) de Moanda depuis un moment. Et ce, suite à de nombreuses plaintes déposées à leur encontre par plusieurs victimes de braquages et autres cambriolages commis par les deux hommes et les membres de leur gang dans le chef-lieu du département de la Lebombi-Leyou.

Après avoir échappé aux limiers de Moanda, les deux malfaiteurs ont réussi à atteindre le chef-lieu du département de Mulundu. Mais au lieu de se faire discrets, ils ont tranquillement renoué avec leurs basses besognes. Aussi les éléments de la brigade centre de gendarmerie de Lastoursville ont-ils été sollicités pour les neutraliser avant qu'ils ne

causent des dégâts dans la petite localité. Ce qui a été fait, grâce à la souricière tendue par les enquêteurs.

Randy Jhonatan Doukougou et Ance Graise Mandza Mbami ont été déférés le week-end écoulé devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Koula-Moutou. Au sortir de leur audition devant un magistrat instructeur, ils ont été écroués au pénitencier local. Le reste de la bande, qui court toujours, est activement recherché.



Photo: D.M

Randy Jhonatan Doukougou et Ance Graise Mandza Mbami.

Mandji : un ouvrier agricole agresse son collègue avec un pic

F.N.
Mandji/Gabon

LEWIS Moulanga Mbembo, un Gabonais de 21 ans, a agressé dernièrement son collègue et compatriote Jorlin Ngoma Mbeng, à Mandji, le chef-lieu du département de Ndolou. L'objet utilisé par l'agresseur est un pic, un outil contondant destiné à trancher les régimes des noix de palme. La victime s'en est sortie avec une trentaine de points de suture.

D'après les témoignages, le jour des faits, les deux ouvriers agricoles exerçant pour le compte de la société Olam Palm sont en train de travailler dans une plantation. Puis, soudainement, le ton monte entre Léwis Moulanga Mbembo et Jorlin Ngoma Mbeng. Aussi, dans un élan de colère, le premier administre-t-il au

second un violent coup du pic en sa possession et lui déchire le dos. Grièvement blessé, la victime qui saigne abondamment est transportée à l'hôpital de l'Alliance chrétienne de Bongolo, à Lébamba. Il a été admis en soins intensifs. Les soins de chirurgie ont occasionné une trentaine de points de suture, au regard de la profondeur de la plaie. Mis au fait de la situation, les éléments de la brigade de gendarmerie de Mandji-Ndolou ont procédé à l'arrestation de Lewis Moulanga Mbembo. Le mis en cause a ensuite été présenté au parquet de la République près le tribunal de première instance de Mouila. Au sortir de son audition chez le juge d'instruction, il a été placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt locale pour coups et blessures volontaires (CBV).




ANUTTC
R.P. 25 792
LIBREVILLE (GABON)

COMMUNIQUE

DE L'AGENCE NATIONALE DE L'URBANISME, DES TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES ET DU CADASTRE (ANUTTC)

Il est porté à la connaissance des populations installées ou ayant des constructions dans l'emprise du titre foncier n°25 904, précédemment au nom de la Société Civile Immobilière « Titane Construction », sis au lieu-dit Malibé 2, qu'en application des dispositions de l'ordonnance n°004/PR/MHU du 26 janvier 2021 instituant l'obligation de mise en valeur des concessions d'aménagement foncier et de construction d'immeubles en République Gabonaise dont le but est d'organiser l'attribution des terrains aux promoteurs, ledit titre foncier a été muté au nom de la République Gabonaise.

A cet effet, ces dernières sont conviées à une importante réunion qui se tiendra le **vendredi 28 octobre 2022 à 15h, à la Mairie d'Akanda**, contrairement à l'heure annoncée dans le communiqué précédent.

Au cours de celle-ci, il sera question de présenter le projet d'aménagement de la zone et les conditions et modalités de leurs intégrations.

Fait à Libreville, le

Le Directeur Général




Dexter Ildevert MEYE M'OBANG